

---

**Elections municipales** p. 11

**Taxe d'enlèvement des ordures ménagères** p. 12

---

# CAMI DE ROUND0

Le magazine trimestriel de la municipalité et des associations de Montesquieu-Lauragais



# Table des matières

## Actualités municipales

Le mot du maire.....	3
Conseils municipaux.....	4
Séance du 11 juin 2019 .....	4
Séance du 8 juillet 2019.....	7
Des nouveaux locaux scolaires.....	10
Inauguration cabane à livres.....	10
Elections municipales.....	11
Bibliothèque.....	12
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères...	12

## Associations

Les Aînés Montesquiens.....	13
SD Swing.....	14
Association Festival d'Orgues.....	15
Les Amis du thé dansant.....	16
L'association de chasse ACCA.....	17

## Infos village

Calendrier des prochaines manifestations...	18
Professionnels du village.....	18
Assistantes maternelles et divers.....	19

## Infos pratiques

Horaires ... Abbé Régis L'Huillier.....	20
---	----

Page de couverture : extrait du dessin de Jean-Claude PERTUZET représentant le « cœur » du village (1990)

Directeur de la publication : M. Claude LAFON Membres : Mmes Marie-Laure ARNAUD, Pascale BALTY, Christine BÉNAZET, Magali DENOY, Nathalie FAURÉ, M. José-Manuel JIMENEZ.
--



## Le mot du maire

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*Après des vacances bien méritées vient le moment de la reprise des activités associatives, avec cette année la 4<sup>ème</sup> édition du festival Rock & Swing. Un peu plus tôt la fête locale de St Jacques a confirmé son grand succès.*

*Mais l'évènement de septembre aura été la rentrée scolaire dans les nouveaux locaux conformément au planning initial de la maîtrise d'œuvre. Je remercie et je félicite toutes les personnes qui ont contribué à ce succès. Parents, enfants et enseignantes étaient ravis d'évoluer dans ce nouvel environnement. Les classes maternelles, encore en travaux, seront livrées au mois de décembre avec une occupation totale du site probable au 6 janvier 2020.*

*Une enquête publique conjointe du Plan local d'urbanisme (PLU) et du zonage d'assainissement est organisée. Vous trouverez les détails à la rubrique des actualités municipales.*

*L'étude d'amélioration de l'exutoire du bassin versant du Peyrega par le biais du bassin d'orage a été confiée à la communauté de communes Terres du Lauragais dans le cadre de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ».*

*Je constate que la végétation du domaine privée déborde parfois sur le domaine public. Je vous remercie de faire les tailles nécessaires surtout où la visibilité et où la gêne des usagers est incontestable.*

*Vous avez été nombreux à réagir à la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Des informations vous sont données dans les pages suivantes. Sachez que je me suis opposé à l'établissement de cette taxe qui n'est pas juste pour les administrés en matière de gestion des déchets et d'incitation au tri.*

*D'autant plus que la décision a été prise à la communauté de communes de collecter les déchets sur des bornes aériennes sur 10 points de collecte en apport volontaire.*

*La sécheresse et la canicule ont été d'importance depuis des mois. Si vous constatez des désordres dans vos habitations, déposez un dossier argumenté au secrétariat de mairie. Je pourrais faire la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès du Préfet.*

*Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie ont évolué, à partir du 9 septembre 2019, en raison de la création du poste à 35 heures de la secrétaire de mairie. La création du poste à 35 heures de l'adjointe administrative est reportée à une date ultérieure.*

*Le stationnement des véhicules devient difficile dans les rues du village surtout lors des activités et des manifestations associatives. L'ouverture au stationnement du parc de la mairie a amélioré la situation, son aménagement est à l'étude.*

*Je vous remercie de le privilégier par rapport aux rues du village lors de tous vos déplacements.*

*Espérant vous voir nombreux lors de la cérémonie du 11 novembre ainsi que le vendredi 17 janvier 2020 à 19h pour la cérémonie des vœux où vous y êtes tous aimablement conviés.*

*Très cordialement à vous.*

*Claude LAFON*

## Extraits des comptes-rendus de conseils municipaux

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité

### Séance du 11 juin 2019

Conseillère absente excusée : M-L. Arnaud pouvoir à J-M. Jimenez.

Conseillers absents excusés : P. Carrière pouvoir à B. Larroche, S. Gasc pouvoir à Cl. Lafon, J-L. Lucas pouvoir à Ch. Crouzil.

Secrétaire de séance : V. Sommer, secrétaire de mairie.

#### Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mars 2019.

Il est adopté à l'unanimité des présents.

#### Approbation du compte-rendu de la séance du 4 avril 2019.

Il est adopté à l'unanimité des présents.

#### Approbation du compte-rendu de la séance du 11 avril 2019.

Il est adopté à l'unanimité des présents.

#### Approbation du compte-rendu de la séance du 17 avril 2019.

Il est adopté à la majorité des présents.

7 voix pour : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

1 voix contre : P. Balty.

5 abstentions : M-L. Arnaud, Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-M. Jimenez.

#### Avenant n° 1 pour l'étude et l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU).

Un avenant d'un montant de 4 560 € TTC a été proposé afin de permettre de prendre en compte en partie l'investissement supplémentaire qui a été réalisé pour l'étude. Le montant du nouveau marché est de 28 448 € TTC.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

12 voix pour : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas.

1 abstention : P. Balty.

#### Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : prise en charge d'une enveloppe annuelle de travaux de 10 000 €.

- Afin de pouvoir réaliser dans les meilleurs délais des petits travaux relevant de la compétence du SDEHG, il est proposé de voter une enveloppe annuelle financière prévisionnelle de 10 000 € maximum de participation communale. L'assemblée décide à la majorité des présents de valider cette enveloppe.

12 voix pour : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas.

1 abstention : P. Balty. Car le conseil municipal a un manque de regard sur les travaux.

- M. le maire demande au conseil municipal de décider si la part restant à la charge de la commune doit être financée par voie d'emprunt ou sur fonds propres.

L'assemblée décide à la majorité des présents de financer par emprunt.

7 voix pour : Cl. Lafon, S. Gasc, Ch. Crouzil, J-L. Lucas, B. Larroche, P. Carriere, N. Fauré.

6 abstentions : M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-M. Jimenez.

### Terres du Lauragais, décision d'opposition au transfert de l'assainissement collectif.

Monsieur le maire rappelle que la loi dite loi NOTRe, attribue, à titre obligatoire, les compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cependant, il est permis sous certaines conditions de reporter la date du transfert obligatoire de ces compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Étant donné que la communauté de communes Terres du Lauragais n'est compétente que pour la composante « assainissement non collectif » de la compétence assainissement des eaux usées, Monsieur le Maire propose de s'opposer au transfert obligatoire tel que proposé par Terres du Lauragais, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, des missions relatives au service public de l'assainissement collectif

L'assemblée décide à l'unanimité des présents de s'y opposer.

José-Manuel Jimenez demande au maire une liste à jour des compétences transférées afin de savoir où on en est.

### Devis de remplacement de la gouttière de l'église côté nord.

Un devis de la société Saint Sernin d'un montant de 3 108 € TTC a été présenté afin de remplacer la gouttière de l'église se trouvant côté nord car elle est abîmée et risque de tomber.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents à condition que la nouvelle gouttière soit en zinc.

### Répartition du futur conseil communautaire.

Les communes et leur intercommunalité doivent procéder avant le 31 août 2019 à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire, selon les dispositions prévues : par accord local ou de droit commun.

L'assemblée décide à l'unanimité des présents de conserver la répartition actuelle : un conseiller communautaire titulaire et un conseiller suppléant.

### Avenants aux travaux du groupe scolaire.

- Un avenant d'une moins-value d'un montant de -3 735,84 € TTC de l'entreprise Europe Serrurerie a été présenté. Le montant du nouveau marché est de 232 469,15 € TTC au lieu de 236 204,99 € TTC. Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

- Un avenant d'un montant de 13 201,22 € TTC de l'entreprise Abadis pour le gros-œuvre a été présenté. Le montant du nouveau marché est de 700 841,93 € TTC. Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

7 voix pour : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

1 voix contre : P. Balty. Pourquoi demander au conseil municipal de voter puisque les avenants sont déjà signés ?

5 abstentions : M-L. Arnaud, Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-M. Jimenez. Car l'on demande au conseil municipal de voter des avenants déjà signés.

### Gestion des eaux pluviales du groupe scolaire.

Dans le cadre du réaménagement du groupe scolaire, la surface imperméabilisée est augmentée. Le bureau d'architecte RYCKWAERT a réalisé un état des lieux et souhaite mettre en place une petite rétention d'eau en vue d'une réglementation ultérieure. Le bassin de rétention sera installé dans la cour « du bas », goudronnée il y a deux ans et pour laquelle M. Sylvain Gasc avait assuré que les travaux de l'école n'entraîneraient pas de dommage.

Le transfert de la compétence eaux pluviales a été validé en conseil communautaire du SMEA le 20 mai 2019 avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2019. À la demande de la mairie, le dossier pluvial de l'école pourra être étudié avant.

L'entreprise INNO TP prépare un devis pour la mise en place d'un bassin de rétention.

### Ordre du jour complémentaire :

- Déclassement du domaine privé de la commune d'une impasse perpendiculaire au chemin des Béouzels :

Les particuliers qui utilisent cette impasse de 2,50 m de large sont prêts à l'acquérir. Toutefois, ce point doit être ajourné car trop de questions restent en suspens. Le listing des chemins communaux doit être validé par les conseillers avant qu'une décision puisse être prise.

### Urbanisme demandes :

- CUB : Mme Marie-Brigitte DARRIERE, construction maison d'habitation au village.
- CUB : Mme Marianne LEVIER, division foncière pour habitation route de Nailloux.
- DP : Mme Régine ESCANDE, véranda à En Serny.
- DP : M. Nicolas LEJEUNE, piscine route de Nailloux.
- DP : Mme Marie-Brigitte DARRIERE, abri de jardin au village.
- DP : Mme Sarah ENGLISCH, fenêtres de toit au village.
- DP : M. Daniel LIBRES, fenêtres de toit à Négra.
- DP : M. Didier AMIEL, piscine au village.
- DP : MM. HARSCOET / QUESTE, création d'une ouverture à Barrelis.
- DP : Mme Patricia ROUAIX, réaménagement et extension à Négra.

### Comptes-rendus de réunions :

#### Terres du Lauragais du 7 mai 2019 :

Le compte-rendu a été transmis par mail aux élus.

#### Secteur routier

#### Carrefour de Négra du 16 mai 2019 :

Le compte-rendu a été transmis par mail aux élus.

#### Jury d'assises

#### Tirage au sort des jurés du 24 mai 2019 :

Aucun habitant de la commune n'a été tiré au sort.

#### Terres du Lauragais du 4 juin 2019 :

Les horaires des déchetteries de Villefranche de Lauragais et de Montgeard ont été uniformisés. Les pneus sont dorénavant admis.

#### Conseil d'école du 6 juin 2019 :

Les points suivants ont été abordés :

- Pour la rentrée scolaire de septembre 2019 l'effectif total est de 120 élèves
- Une visite des nouveaux locaux a eu lieu le mardi 2 juillet avec les enseignants mais non avec les conseillers municipaux.
- La mairie a été remerciée pour la subvention qui a été accordée pour la classe transplantée

### Informations diverses.

#### - Terres du Lauragais du 7 mai 2019.

Le compte-rendu sera envoyé par mail aux élus dès sa réception. Les communes de Villefranche, Lagarde et Montesquieu ont été choisies pour tester le tri sélectif enfoui.

- Travaux de l'école : la livraison de la VMC (Ventilation mécanique contrôlée) aura lieu le jeudi 13 juin à 9 h. Le stationnement et la circulation seront interdits ce jour-là et la signalisation sera mise en place dans l'après-midi du 12 juin. La manutention s'opérera lorsque les enfants seront en classe et hors récréation. La trajectoire de la grue est prévue au-dessus du préau.

- Concours des Villes et Villages fleuris 2019 : passage du jury sur la commune le mardi 11 juin 2019 à 14 h 15.

- Mairie - Stage scolaire : la mairie accueillera une habitante de la commune pour un stage au secrétariat de mairie du 11 au 28 juin 2019.

- Réseau31 a validé le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune et va soumettre le projet à une enquête publique.

- ENEDIS : des travaux vont être réalisés sur le réseau électrique le jeudi 20 juin 2019, ce qui entraînera des coupures de courant. Sont concernés : lieux-dits Poncet neuf et Poncet Vieux, Route de Nailloux, la Pommière.

- Conseil départemental de la Haute-Garonne : le département en charge du produit du Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement (F.D.P.T.A) s'engage à répartir les ressources de ce fonds entre les communes de moins de 5 000 habitants. Lors de la commission permanente du 23 mai 2019, une subvention de 38 069,01 € a été attribuée à la commune.

- Cantine scolaire : le rapport d'analyse du laboratoire départemental concernant la cuisine est satisfaisant.

- Conseil départemental de la Haute-Garonne : Un administré a saisi les services de la direction des routes du Conseil départemental au sujet du chantier d'aspiration de feuilles sur la RD 16 au droit d'accès de sa propriété. Il a été informé que la section de route à hauteur du lieu-dit « Borde d'En Haut » n'a pas été retenue dans le programme d'aspiration de feuilles car celle-ci est située sur une portion d'arbres d'alignement clairsemée et en point haut de la route.

### Remarques diverses.

- Les jours pour la récupération du bois au Bois Barrat doivent être programmés.

- Conseil municipal des enfants : la boîte à livres est prête, les agents municipaux vont la déposer à l'ALAE pour que les enfants puissent la décorer. Voir où en sont les cabanes à oiseaux.

- Le site internet de la commune doit être mis à jour. Des d'informations y manquent, notamment l'existence de la commission de contrôle des listes électorales.

- Au carrefour d'En Serny et à l'abribus, les panneaux sont cachés par la végétation. Un deuxième courrier doit être envoyé au propriétaire afin qu'il les élague.

- Des nids de poule se forment sur le chemin de Saint Jean.

- Un entretien du piétonnier d'En Serny doit être réalisé.

Séance levée à 21 h 00.

---

## Séance du 8 juillet 2019

Conseillères absentes excusées : M-L. Arnaud pouvoir à Ch. Bénazet, N. Fauré pouvoir à Cl. Lafon.

Conseillers absents excusés : B. Larroche pouvoir à J-L. Lucas, Ch. Crouzil pouvoir à P. Carriere.

Secrétaire de séance : V. Sommer, secrétaire de mairie.

### Approbation du compte-rendu de la séance du 11 juin 2019.

Ce point est reporté au prochain conseil.

### Devis pour la rétention des eaux pluviales du groupe scolaire.

Pour la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales, l'entreprise INNO TP propose un devis d'un montant de 13 500 € TTC afin de diminuer le volume des eaux de ruissellement dans les rues adjacentes.

Des conseillers suggèrent de récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage des fleurs et demandent par où ces eaux de ruissellement vont être évacuées, rappelant le problème d'infiltration dans le sous-sol de la maison d'un administré, située en aval, rue de l'Ancien Petit Fossé. Sylvain Gasc, adjoint responsable des travaux, répond que cela n'a rien à voir.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

7 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

6 abstentions : M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-M. Jimenez.

### Prévision budgétaire du ménage des nouveaux locaux scolaires.

Un devis de l'association « Ailes » d'un montant approximatif de 10 000 € pour l'année scolaire 2019-2020 est présenté afin d'entretenir les nouveaux locaux de l'école. M. le maire précise qu'il s'agit d'une solution provisoire.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

7 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.



5 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, A. Dardard, J-M. Jimenez.

Aucun cahier des charges n'a été mis en place et rien n'a été anticipé. Il devrait y avoir au moins trois devis et un devis d'un tel montant ne devrait pas être approximatif.

1 abstention : M. Denoy.

### Création d'un poste d'attaché territorial de 35 h.

Suite à l'avis favorable du Centre de gestion (CDG31) pour l'ouverture de deux postes d'attachés territoriaux à 35 h, et l'accord du Conseil municipal en date du 24 juin, M. le maire a pris la décision, sans consulter les membres du conseil, que seule Mme Nathalie SOULOUMIAC passerait de 26 h 25 hebdomadaires à 35 h hebdomadaires.

Mme Vanessa Sommer, adjointe administrative employée 18 h dans la semaine, a fait parvenir aux conseillers municipaux la copie du courrier qu'elle a adressé au maire, lui demandant de bien vouloir lui notifier par écrit les raisons de son refus. Lors du conseil municipal du 11 avril 2019, le budget correspondant à deux postes de 35 h hebdomadaires avait été voté à la majorité sur proposition du maire. Le 24 juin, le CDG31 avait donné un avis favorable pour la création de ces deux postes à temps complet. Trois jours avant que Mme Sommer ne commence ses nouveaux horaires, le maire lui annonce que son poste à temps plein ne sera pas créé.

Devant la surprise d'une partie des conseillers, M. le maire interdit à Mme Sommer de s'exprimer et rétorque que cela plaise ou non, il s'agit d'une affaire personnelle entre Mme Sommer et lui et qu'il gère le personnel municipal selon son bon vouloir.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

12 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas, M-L. Arnaud, Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy et J-M. Jimenez favorables à la création du poste pour Mme Souloumiac.

1 voix défavorable : P. Balty parce qu'agir ainsi avec le personnel est inhumain et de l'ordre de pratiques moyenâgeuses.

### Création d'un poste d'adjoint d'animation de 17 h 12.

M. le maire propose de créer un poste d'adjoint d'animation permanent de 17 h 12 hebdomadaire pour Mme Claire CLAUSEL, actuellement contractuelle.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

Des conseillers demandent si cela ne devrait pas plutôt être un avenant qu'un contrat ? M. le maire répond qu'il a une secrétaire et qu'il lui fait confiance.

7 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

1 voix défavorable : P. Balty en raison du manque d'informations.

5 abstentions : Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-M. Jimenez, M-L. Arnaud.

### Devis de reprise du ralentisseur Grande rue Saint-Jacques (à côté salle des fêtes).

Un devis de l'entreprise INNO TP d'un montant de 1 298,40 € TTC est présenté afin de rénover le ralentisseur Grande rue Saint-Jacques car celui-ci n'est pas efficace.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

7 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

5 abstentions : M-L. Arnaud, Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-M. Jimenez.

1 voix défavorable : P. Balty estimant que le résultat sera inefficace et la dépense inutile. Il serait plus judicieux d'envisager un dispositif au niveau du revêtement de la voie dans la montée et dans la descente, plutôt qu'au sommet de la colline.

### Urbanisme demandes :

- PC modificatif du groupe scolaire.
- PC : M. Karim HNIA, Moulin d'En Haut, achèvement et conformité des travaux.

Une date doit être programmée pour effectuer la visite de conformité des travaux.

### Comptes-rendus de réunions :



Terres du Lauragais - projet d'enfouissement des conteneurs à ordures ménagères du 12 juin 2019 :

Montesquieu-Lauragais a été choisie comme commune test pour ce projet. Nous possédons 10 points de collecte au total, soit 1 point de collecte pour 100 habitants.

Trois choix sont envisageables :

- la collecte au moyen des conteneurs en surface (ce qui se fait actuellement)
- la collecte au moyen de colonnes aériennes
- la collecte en mode porte à porte

Afin de ne pas prendre de décision hâtive, M. le maire souhaite se donner le temps de la réflexion.

C'est pourquoi le fonctionnement actuel restera tel quel pour le moment.

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 28 juin 2019 :

Le compte-rendu sera transmis aux conseillers dès sa réception. Celui-ci concerne les charges transférées de la petite enfance et de la voirie.

Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA) - Commission territoriale 11 du 8 juillet 2019 :

Le compte-rendu sera transmis aux conseillers dès sa réception.

Informations diverses.

- Remerciements de l'association SD Swing et du comité des fêtes pour la subvention 2019 qui leur a été accordée par la municipalité.
- Remerciements des bénévoles (mains vertes, bibliothèque, église et animateurs ALAE) de la

commune pour le repas qui leur a été offert par la mairie.

- Le calendrier des travaux pour le groupe scolaire a été présenté.

Remarques diverses.

- Un conseiller demande des informations au sujet du dossier de la station d'épuration. M. le maire indique que les travaux de construction de la station se feront en 2020. Le pôle Canal a demandé certaines modifications, notamment l'ajout d'une rangée d'arbres au niveau du chemin d'accès.

- M. le maire informe le conseil municipal que les subventions 2020 de la DETR pour l'école ne seront que de 300 000 € et non de 400 000 €. Le Conseil départemental suivra l'avis de la DETR, sa subvention ne sera également que de 300 000 €. Le Conseil régional n'accorde pas de subvention car les travaux sont engagés. Il manque sur le budget prévisionnel présenté 217 700 €.

- Mme Aude Dardard, conseillère municipale, demande les tableaux de financement du groupe scolaire.

- L'inventaire des chemins communaux doit être validé par le conseil municipal. Nathalie Fauré, adjointe au maire en charge de l'urbanisme, présentera l'inventaire à la prochaine séance.

Séance levée à 20 h 30.

## Des nouveaux locaux scolaires pour la rentrée



Quelle effervescence ce lundi matin pour la rentrée scolaire ! Enfants et parents étaient impatients de découvrir les nouveaux locaux scolaires dans le cadre de l'extension et de la rénovation du groupe scolaire. Ainsi se termine la première phase de travaux dans les délais impartis avec la livraison de trois classes élémentaires et les salles de l'accueil de loisirs occupées momentanément par les deux classes maternelles.

En prélude à la rentrée Mme Mailho, Inspectrice de l'Education Nationale, lors de la visite a trouvé l'ensemble remarquable, fonctionnel et moderne.

Les travaux de la phase n°2, de septembre à novembre, concernent la rénovation des 2 classes maternelles, la chaufferie à granules de bois et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le montant total de l'opération est de 2 600 000 € TTC financés en partie avec les subventions de l'Etat et du Conseil départemental.



Les 119 élèves de maternelle au CM2 avec les parents impatients pendant l'accueil de Mme Pontaud, directrice de l'école.

## Inauguration de la cabane à livres et du nichoir

Jeudi 4 juillet en fin d'après-midi, les enfants des cours élémentaire et moyen, en présence de M. le Maire et de Magali Denoy, conseillère municipale, des animatrices de l'ALAE et des agents techniques, se sont réunis devant la mairie pour inaugurer la cabane à livres et le nichoir à oiseaux, réalisations qui entraînent dans le programme du Conseil municipal des enfants créé en 2017.

La cabane à livres ou maison à livres est un lieu de dépôt d'ouvrages, d'enfants ou adultes, mis à la disposition de chacun, montesquirois ou promeneur de passage. Tout livre peut être lu et ramené dans la cabane, ou conservé, le but est de le faire circuler pour que sa lecture profite au plus grand nombre. Chacun peut aussi amener ses propres livres, à condition d'être en bon état et lisibles par tous. Les enfants ont décoré cette cabane, construite par les agents municipaux, et apporté leurs livres pour les y déposer. La cabane, cachée par un tissu, a été dévoilée à l'assistance par les enfants du CME.

Chacun est venu ensuite déposer son livre. La porte a été ensuite soigneusement refermée.



A tous à présent de la faire vivre ! Une deuxième cabane sera placée au bas de la côte d'En Serny, près de l'abri bus. Il est conseillé de lire le mode d'emploi.

Ensuite, les enfants se sont déplacés devant le jeune marronnier entouré de buis. Ils ont assisté à la mise en place du nichoir à oiseaux, nichoir qu'il faudra approvisionner en graines régulièrement.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce projet.

## **Elections municipales des 15 et 22 mars 2020**

La loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un Répertoire électoral unique (REU) permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Cette réforme facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en leur permettant de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin.

Cette même loi transfère aux maires, en lieu et place des commissions administratives, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs. Leurs décisions sont contrôlées a posteriori par les commissions de contrôle chargées de statuer sur les recours administratifs formés par les électeurs concernés et de veiller à la régularité des listes électorales.

Article L.11 du code électoral. Sont inscrits sur la liste électorale, sur leur demande :

- 1 tous les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis 6 mois au moins et leurs enfants de moins de 26 ans.
- 2 Ceux qui figurent pour la deuxième fois sans interruption, l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales et, s'ils ne résident pas dans la commune, ont déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux. Tout électeur ou toute électrice peut être inscrit sur la même liste que son conjoint au titre de la présente disposition.
- 2 b Ceux qui, sans figurer au rôle d'une des contributions directes communales, ont pour la deuxième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat.
- 3 ceux qui sont assujettis à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaires.

Sous réserve qu'elles répondent aux autres conditions exigées par la loi, sont inscrites d'office sur la liste électorale de la commune de leur domicile réel, en vue de participer à un scrutin :

- 1 sans préjudice du (3) de l'article L.30, les personnes qui ont atteint l'âge prévu par la loi pour être électeur à la date de ce scrutin ou, lorsque le mode de scrutin permet un second tour, à la date à laquelle ce second tour a vocation à être organisé,
- 2 sans préjudice du (4) du même article, les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française.

**Un certain nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune ont perdu le droit d'y figurer et pourraient être radiés de cette liste à l'issue d'une procédure contradictoire.**

Il s'agit des personnes qui ont quitté la commune depuis plus de 6 mois et les enfants de 26 ans et plus qui n'ont plus leur domicile réel chez leurs parents.



## Bibliothèque

Le prêt de livre est gratuit, elle est ouverte :

- Le mercredi de 16h30 à 18h avec des activités, des ateliers, contes ...
- Le vendredi de 16h30 à 18h30 pour les échanges de livres.

Les bénévoles remercient les généreux donateurs de livres.



## Ordures ménagères TEOM / REOM

Taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

A la suite de la fusion, les trois anciennes communautés de communes étaient sous trois régimes différents « Coloursud » TEOM, « Cap Lauragais » REOM, « Cœur Lauragais » TEOM au SIPOM de Revel. La loi autorise 5 ans pour harmoniser cette gestion.

Le 24 septembre 2018, le conseil communautaire a décidé d'instaurer la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) par 50 voix pour, 24 voix contre et 2 abstentions. L'ex Cap Lauragais était la seule communauté de communes à avoir adopté la redevance.

Le taux appliqué à la taxe est celui de Coloursud à 14,4%. Il s'applique à la moitié de la valeur locative du logement qui sert de base au calcul de la taxe foncière bâtie payée par les propriétaires.

De ce fait, plus la valeur locative est élevée plus la taxe est élevée quelle que soit la composition du foyer. Des augmentations très importantes ont été relevées.

Pour atténuer ces augmentations le conseil communautaire, lors de la même séance, a institué un plafonnement des valeurs locatives des locaux à usage d'habitation passibles de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que le prévoit l'article 1522 II du Code général des impôts.

Il a fixé le seuil de plafonnement à appliquer à : 2 fois la valeur locative moyenne de la communauté de communes.

## Enquête publique du PLU, zonage d'assainissement et abrogation de la carte communale

**L'enquête publique se déroulera du 16 décembre 2019 au 16 janvier 2020.**

Le commissaire enquêteur, M. PEDRA, sera présent :

- lundi 16 décembre de 14h à 18h à l'ouverture de l'enquête.
- Jeudi 9 janvier 2020 de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
- Jeudi 16 janvier 2020 de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

## LES ÂINES MONTESQUIRIENS

Les aînés se sont retrouvés durant l'été à deux reprises, à la Bastide de Négra, pour profiter pleinement des beaux jours dans un superbe cadre, en bordure du Canal du Midi.



Le mercredi 26 juin et le 18 septembre, rendez-vous était donné pour la grillade et le repas sous les ombrages, et nous étions nombreux à être présents.

Comme il est agréable de se détendre dans ces moments-là ! les discussions vont bon train, à chaque table, le temps passe trop vite. Puis Jean-Pierre prend sa guitare, et on écoute quelques mélodies, que l'on fredonne aussi...ou bien on sort les jeux de société, jeux de quilles, des groupes se forment, ainsi passe l'après-midi, avant de se séparer, le plus tard possible.

Merci à Patricia, Mimie et Maurice qui nous accueillent chez eux avec tant de gentillesse !

C'est maintenant à l'automne que les aînés vont se revoir, le mercredi 6 novembre, à la salle des fêtes.

Puis, le mardi 26 novembre, une sortie à Altigone St Orens sera proposée aux amateurs de comédie musicale, avec le spectacle « Champs Elysées » de la compagnie Trabucco.

Ensuite, le repas de Noël nous réunira pour le dernier rendez-vous 2019 le samedi 7 décembre à midi. Journée festive, avec une animation pour passer ensemble un excellent après-midi.

Sans oublier les mardis cinéma à Montgiscard pour les mordus du grand écran.

Ni les sorties randos le jeudi matin dès 9h30 pour les infatigables marcheurs



Pour tous ces rendez-vous, contactez les membres du bureau de notre association :

**Maurice ROUAIX – 05 61 81 27 31 Emilia ROUAIX : Portable : 06 77 58 63 25**

**Magali DENOY – 05 61 81 57 14 – Port. 06 52 60 19 87 mail : [denoy.magali@sfr.fr](mailto:denoy.magali@sfr.fr)**

## ASSOCIATION SD SWING

La 4<sup>ème</sup> édition du festival Rock & Swing qui s'est tenue le week-end des 14 & 15 septembre à Montesquieu-Lauragais a connu une nouvelle fois un franc succès ! Sous un beau soleil de fin d'été, et après un discours du président de l'association SD SWING, Serge Denoy, les deux journées consacrées à la musique et à la danse ont vu affluer un public de danseurs et de spectateurs sur la place de la mairie.

L'association SD SWING s'était dotée à cette occasion des moyens propres à attirer les danseurs : plancher de bal installé pour la circonstance, chapiteaux, buvette, restauration, voitures anciennes, stand vintage, mais surtout les orchestres qui ont rempli la piste de danse.

A l'heure de l'apéritif offert aux montesquiriens, Mamz'elle Bee Swing mettait l'ambiance avec ses standards swing et son look glamour. Puis les Swoogy Swappers ont enchaîné leurs rythmes rock'n'roll et blues. La soirée continuait avec un repas Louisiane sous le chapiteau, et son jambalaya coloré. Les participants assistaient ensuite au concert dans la salle des fêtes, avec Esther Nourri et ses musiciens. Dimanche après-midi, c'est l'orchestre Good Evening Mr Jack, bien connu des danseurs, qui a animé la place du village.

Entre les sets des orchestres, professeurs de danse ou bénévoles, de la Fac à SD SWING, ont présenté des chorégraphies de danse, qui ont séduit le public présent.

Tous les ingrédients étaient réunis en cette mi-septembre, soleil, bonne humeur, convivialité, partage, musique et danse... ceci grâce à l'action des nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie avant, pendant et après le festival. Merci aussi aux commerçants, artisans, employés de mairie, municipalité et autres organismes locaux qui nous ont aidés et soutenus pour cette manifestation.



Puis l'année scolaire a repris, cours de rock, salsa, lindy hop débutants ou confirmés. Nombreux sont celles et ceux qui désirent apprendre la danse en couple, pour pouvoir la pratiquer dans les meilleures conditions en soirée.

C'est le samedi 23 novembre qu'aura lieu la dernière soirée dansante 2019, et c'est au profit du Téléthon qu'iront les recettes et les dons effectués à cette occasion.

Nous vous invitons à venir spécialement ce soir-là, vous joindrez le plaisir de la danse à une action en faveur des malades et de la recherche.

**Contactez, pour plus de renseignements, un des numéros suivants :**

**Magali : 06 52 60 19 87 – Serge : 06 86 73 67 23**

**Mail : [denoy.magali@sfr.fr](mailto:denoy.magali@sfr.fr) ou [denoy.serge@neuf.fr](mailto:denoy.serge@neuf.fr) ou [sdswing@sfr.fr](mailto:sdswing@sfr.fr)**

**Et consultez notre site : <https://sdswing.org>**

---

---



## ASSOCIATION du FESTIVAL d'ORGUES de BARBARIE

L'Assemblée générale de l'association s'est tenue le vendredi 20 septembre 2019.

### Les élu(e)s du nouveau bureau sont :

- Président d'honneur : Claude LAFON
- Président : Abdelrani MAHCER
- Secrétaire : Sarah MAHCER
- Secrétaire adjointe : Roxanne LOPEZ
- Trésorière : Anne ANDOUARD
- Trésorière adjointe : Sylvie LELIEVRE
- Commissaire aux Comptes : Stéphane FERRET



La réunion qui a suivi l'AG a permis d'entamer les démarches pour la 11<sup>ème</sup> édition, qui se déroulera les **12 et 13 septembre 2020**



## ***LES AMIS DU THE DANSANT***

Après une pause estivale, le retour aux bonnes habitudes s'impose. Ce dimanche 13 octobre, l'association a organisé le premier thé dansant de la saison animé par Génération Musette qui par sa bonne humeur et son professionnalisme a transporté le public sur des airs de valse, tangos, cha-cha, slows et les standards de la chanson française.



Après le goûter servi vers 16h30 avec pâtisseries faites « maison », fruits, boissons chaudes et froides selon les goûts, les amateurs de danse s'en sont donnés à cœur joie jusqu'à 18h30.

Une nouvelle fois, la salle des fêtes a connu une belle ambiance musicale et amicale.

Prochain rendez-vous du thé dansant : dimanche 3 novembre avec Bernard Gaches.

### **Réveillon du 31 décembre :**

Pour la deuxième année consécutive, notre association organise le réveillon de la Saint-Sylvestre. Le rendez-vous est déjà pris avec l'orchestre Génération Musette (programme années 1980 et musette).

Ambiance assurée grâce au talent, à la gentillesse et à la bonne humeur des musiciens.

Faites-le savoir autour de vous et amenez vos amis et familles.

Vous pouvez déjà vous inscrire : contacts 06 38 62 51 21 – 06 71 64 98 12 – Places limitées.

## ***L'Association communale de chasse agréée*** **ACCA**

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 4 mai 2019 à 20h30 à la salle des fêtes de la commune.

Quarante chasseurs étaient présents. Après le rapport moral et financier, le bilan de la saison de chasse 2018-2019, la composition du bureau est venue à l'ordre du jour.

Le Président, M. FAURÉ Christian ne se représentant pas, M. FAURÉ Arnaud s'est présenté et a été élu pour compléter la liste des membres.

Lors de la réunion du 10 mai 2019 le bureau a voté l'organigramme suivant :

- M. LAFON Claude, maire de la commune, président d'honneur.
- M. BANDIERA Gabriel, président (tél 06.74.52.98.39).
- M. LACROIX Hubert, vice-président. (tél 06.31.30.26.06).
- M. ZACCARIA Claude, trésorier, (tél 06.09.92.46.34).
- M. PINEL Maxime, secrétaire, (tél 06.77.06.37.96).



Les autres membres actifs du bureau étant : M. NIEL Nicolas, M. FAURÉ Arnaud, M. RAMADE Yvan, M. CARRIERE Pascal et M. SCANSANI Albert.

MM. NIEL Nicolas et FAURÉ Arnaud ont suivi une formation et sont désormais chefs de battues, complétant ainsi l'équipe existante. Pour l'année 2019/2020, 53 cartes d'adhérents ont été vendues par notre association.

Nous souhaitons à tous ces adhérents une très bonne saison de chasse.



Le bureau.



## **Calendrier des prochaines manifestations**



**Dimanche 17 novembre 2019:** Halloween organisé par l'APE.

**Samedi 23 novembre 2019 :** soirée dansante organisée par SD Swing.

**Samedi 7 décembre 2019 :** Noël du club des Aînés Montesquiens.

**Samedi 14 décembre 2019:** le Noël de l'école organisé par l'APE.

**Mardi 31 décembre 2019:** réveillon de la Saint Sylvestre organisé par les Amis du Thé Dansant.

**Vendredi 3 janvier 2020 :** grand loto organisé par les Carretous.

**Dimanche 12 janvier 2020 :** thé dansant organisé par les Amis du Thé Dansant.

**Vendredi 17 janvier 2020 à 19 h :** vœux de la municipalité à la population.

**Samedi 25 janvier 2020 :** soirée dansante organisée par SD Swing.

## **Professionnels du village**

**Cap Bonbon :** vente de bonbons sans allergène, sans gluten, sans sucre... : 06.37.09.99.18, [capbonbon31@gmail.com](mailto:capbonbon31@gmail.com)

**Maison d'hôtes «le Fleurat»,** 06 40 51 37 49 ; [c.nathalie66@hotmail.fr](mailto:c.nathalie66@hotmail.fr)

**SAFTI :** conseiller en immobilier : 06.16.18.05.97, [franck.catala@safti.fr](mailto:franck.catala@safti.fr)

**Pisco Façades :** neuf , rénovation, isolation extérieure : 06.28.54.04.09, [pisofacades@gmail.com](mailto:pisofacades@gmail.com)

**Réflexologie plantaire et palmaire,** Monique Gasc : 06.77.01.14.43, [moniquegasc@wanadoo.fr](mailto:moniquegasc@wanadoo.fr)

**Horticulteur Christophe :** 05.61.27.13.43 ou 06.89.84.37.41

**Paysagiste, entretien de jardin,** Yoann Pradel : 06.73.48.63.27, [yoann.pradel@hotmail.fr](mailto:yoann.pradel@hotmail.fr)

**Entretien espaces verts,** Florian Saffon : 05.61.81.55.09 ou 06.78.01.78.53

**Entretien et création d'espaces verts, élagage et abattage,** BUC Paysages,

Alexandre Buc : 06.78.45.93.76, [buc.paysages@orange.fr](mailto:buc.paysages@orange.fr)

**Éleveur de volailles,** Gérald Jeannerot : 06.88.22.76.75

**Terrassement, assainissement JBF,** Jean-Bernard Filippetto : 06.60.28.36.52

**Transport BTB, terrassement, travaux divers,** Thierry Bastié : 06.68.91.68.66

**Menuiserie, isolation, placoplâtre, « Promenons-nous dans le bois »,** Thomas Boilevin : 06.80.96.62.86, [thomas\\_boilevin@yahoo.fr](mailto:thomas_boilevin@yahoo.fr)

**Coiffure à domicile,** Geneviève Saffon : 05.61.81.55.09

**Coach sportif à domicile,** David Ledoux : 06.66.52.88.31 ; [david.ledoux50@gmail.com](mailto:david.ledoux50@gmail.com)

**Maison d'hôtes de Bigot, chambres, gîtes, salle de réception,** Mme & M. Joseph Pinel : 05.61.27.02.83

**Maison d'hôtes «la bastide de Négra»,** 06 67 84 69 84 ; [labastidenegra.fr](http://labastidenegra.fr) ; [la.bastide.de.negra@gmail.com](mailto:la.bastide.de.negra@gmail.com)

**Consommons nos vêtements autrement « Midi à ta porte »,** Hanna Bréchnac : 06.87.21.47.82

**Taxi,** Philippe Bettinger : 06.19.55.29.97

**Vente de véhicules automobiles d'occasion MG AUTOSTORE,** Mickael Gomez : 06.58.46.71.93, [contactmgautostore@gmail.com](mailto:contactmgautostore@gmail.com)

**Agent général d'assurance AXA, prévoyance et patrimoine,** Isabelle Aurat : 07.87.08.32.66, [agencea2p.isabelle.aurat@axa.fr](mailto:agencea2p.isabelle.aurat@axa.fr)

**Mise en page, montage, numérisation, création d'affichettes, de dépliants, d'ouvrages, «Art'Air-édition»,** Pascale et Marc Balty : 06.06.60.09.88, [contact@artair.fr](mailto:contact@artair.fr)



### Assistants maternelles en exercice sur la commune :

- Christine Bénazet : 06.84.66.27.87
- Marie-José Cavat : 05.34.66.42.31
- Véronique Ferrer : 06.24.90.10.41
- Sylvie Filippetto : 06.12.39.43.91
- Blandine Merlaud : 05.34.66.19.78 ou 06.89.71.50.95
- Aude Molon-Prim : 06.66.56.36.86 - [aude\\_prim@msn.com](mailto:aude_prim@msn.com)



**Professionnels de Montesquieu-Lauragais, faites-vous connaître auprès des Montesquiuriens.**

**Contactez la mairie pour paraître dans notre rubrique**



**Pluviométrie** Juillet : 28,8 mm – août : 51,4 mm – septembre : 24,9 mm



**Pizza Toto** Sur la place de la mairie tous les samedis soir de 18h à 21h



**Boîtes à lettres.** Afin de faciliter la distribution du courrier par la Poste, ainsi que l'acheminement de vos colis, nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos noms sur vos boîtes à lettres.



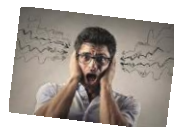
**Déchetterie de Villefranche de Lauragais et de Montgeard**

**Nouveau**

Les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
Les pneumatiques VL sont admis.

### **Nuisances sonores**

Les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne au voisinage (tondeuses à gazon, perceuses, ...) ne pourront être effectués que :



- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 en semaine,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis,
- de 10h à 12h et de 16h à 18h les dimanches et jours fériés.



### **Transport bus ligne 83**

<https://transports.haute-garonne.fr/index.php?n=83>

Salles sur l'Hers – Toulouse /// Toulouse – Salles sur l'Hers



### **Vacances scolaires**

Du vendredi 20 décembre 2019 au soir au lundi 6 janvier 2020 à 9h.



### **Vacances d'hiver**

Le secrétariat de mairie et l'agence postale communale seront ouverts les :

- Mardi 24 décembre 2019 de 14h à 17h,
- Jeudi 26 décembre 2019 de 14h à 17h,
- Samedi 28 décembre 2019 de 9h à 12h,

Horaire normal à compter du vendredi 3 janvier 2020.

## Mairie et agence postale communale

**Tél** : 05.61.81.63.45 - **Fax** : 05.62.71.29.60

**E-mail** : montesquieu.mairie@wanadoo.fr

**Site internet** : [www.mairie-montesquieu-lauragais.fr](http://www.mairie-montesquieu-lauragais.fr)

### Horaires d'ouverture au public

	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h30	
Jeudi	8h30 - 12h30	14h - 18h
Vendredi		14h - 18h
Samedi	9h - 12h	

**Permanence de Monsieur le maire** : lundi de 17h à 18h - samedi de 10h à 12h

### **Services Médicaments pour les personnes isolées**

Contactez les agents municipaux : Frédéric Frette, Guillaume Marquié  
au 06.89.27.81.49 de 8h à 12h et de 14h à 16h

**Objets trouvés** : adressez-vous au secrétariat de mairie

## Groupe scolaire

**École** : tél. 05.61.81.63.38

**Cantine scolaire** : tél. 05.61.27.25.91

**Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)** : tél. 06.78.00.87.30

## Bibliothèque

Pendant les vacances, elle est ouverte en juillet tous les vendredis de 16h30 à 18h30  
et fermée au mois d'août.

Hors période de vacances, les horaires d'ouverture sont :  
tous les mercredis de 16h30 à 18h, tous les vendredis de 16h30 à 18h30

## 39 66 allo docteur

Un numéro pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end  
et les jours fériés, partout en Midi-Pyrénées

## M. l'abbé Régis L'Huillier

Presbytère - 19 place Gambetta - 31 290 Villefranche de Lauragais - Tél : 05.61.81.62.18

Le défibrillateur est situé



sur la façade de la mairie